

INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER



AVIS DE VACANCE DE POSTE
GREFFIER DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Élection : Conformément à l'article 32 du Règlement du Tribunal, le Greffier est élu par le Tribunal, parmi les candidats proposés par ses juges, pour un mandat de cinq ans. Le Greffier est rééligible.

Fonctions : Le Greffier assiste le Tribunal dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Il sert d'intermédiaire pour les communications émanant du Tribunal ou adressées à celui-ci et assume la responsabilité de tous les travaux administratifs, en particulier de l'administration des comptes et des finances du Tribunal. Les fonctions du Greffier sont exposées en détail à l'article 36 du Règlement du Tribunal.

Qualifications et expérience :

- Connaissance du système des Nations Unies, de la diplomatie ou des travaux des organisations internationales ;
- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du droit international public ou du règlement des différends internationaux ;
- Expérience à un poste de direction acquise à des degrés de responsabilité de plus en plus élevés, de préférence dans une institution judiciaire ou une organisation internationale, et aptitude avérée à la supervision dans un environnement multilingue et multiculturel ;
- Excellente connaissance de la jurisprudence et des procédures du Tribunal.

Formation : Diplôme universitaire en droit du niveau du master avec spécialisation en droit international public, de préférence dans le domaine du règlement des différends ou du droit de la mer.

Langues : Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Tribunal. Une parfaite maîtrise de ces deux langues est requise. La connaissance de l'allemand est un atout.

Rémunération : Le traitement applicable est celui d'un Sous-Secrétaire général dans le régime commun des Nations Unies. Il est exonéré d'impôt et assorti des prestations et indemnités des Nations Unies.

Candidatures : Les candidats postuleront par courrier électronique adressé au Président du Tribunal, en indiquant le numéro de l'avis de vacance de poste.

Les candidats sont invités à remplir le formulaire de notice personnelle (P.11), disponible sur le site Web du Tribunal à l'adresse <https://www.itlos.org/fr/main/le-greffe/possibilite-demploi/>, et à rédiger une lettre de motivation. Les deux documents devront être sauvegardés au format PDF et envoyés à l'adresse électronique suivante : PresidentOffice@itlos.org.

Date limite pour le dépôt des candidatures : le 21 août 2024.

Seuls seront contactés les candidats proposés par des juges du Tribunal.